

Concours de recrutement de conservateurs des bibliothèques

fonction publique d'État
concours externe — concours interne

rapport du jury session 1996

sous la direction de M. Claude ROCHE
président du jury

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

enssib
école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

sommaire

1 — Conditions générales

- 1. — Organisation du concours p. 3
- 2. — Le jury p. 3
- 3. — Données chiffrées globales p. 3
- 4. — Remarques générales sur les candidats p. 4

2 — Epreuves écrites d'admissibilité

- 1. — Considérations générales sur le concours p. 5
- 2. — Composition p. 5
- 3. — Note de synthèse p. 7
- 4. — Traduction p. 10

3 — Epreuves orales d'admission

- 1. — L'admissibilité p. 16
- 2. — Conversation avec le jury p. 16
- 3. — Résumé et commentaire d'un texte administratif p. 17
- 4. — Résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique ... p. 17
- 5. — Epreuve de langue p. 18
- 6. — L'admission p. 20

4 — Tableaux statistiques p. 21

5 — Libellés et références des sujets des épreuves écrites

d'admissibilité p. 37

6 — Références de quelques sujets des épreuves orales d'admission p. 40

1 — Conditions générales

1 — Organisation du concours

L'organisation de la session 1996 du concours était assurée par le département des concours des bibliothèques de l'ENSSIB, sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La période d'inscription au concours était fixée du 9 octobre au 10 novembre 1995.

Les épreuves écrites se sont déroulées les 15 et 16 février 1996 à Villeurbanne et à Paris, ainsi qu'à Saint-Denis (Réunion), Schœlcher (Martinique), Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) et Tahiti. Les jurys se sont réunis à Paris le 8 mars 1996 afin de mettre au point les barèmes de notation et de se répartir les copies pour la double correction. La délibération d'admissibilité a eu lieu le 26 avril 1996 à l'ENSSIB (Villeurbanne).

Les épreuves orales d'admission ont eu lieu à l'ENSSIB, du 28 au 31 mai.

2 — Le jury

Le jury était composé de membres de l'enseignement supérieur, de personnalités qualifiées et de membres du personnel scientifique des bibliothèques. Constitué de manière à être représentatif des différents types de bibliothèques dans lesquelles les conservateurs ont vocation à servir, il était présidé par Monsieur Claude Roche, professeur à l'université de Caen.

3 — Données chiffrées globales

Le pourcentage des candidats inscrits qui ne se sont pas présentés à l'écrit a été de 32,29 % pour l'externe et de 7,27 % pour l'interne. Dans son ensemble (31,52 %), il augmente assez sensiblement par rapport à celui de 1995 (24 %).

	concours externe	concours interne	total
postes offerts	13	6	19*
dossiers reçus	1740	68	1808
candidats recevables	1725	55	1780
candidats présents	1168 67,71 %	51 92,73 %	1219 68,48 %
candidats admissibles	111 9,5 %	20 39,22 %	131 10,75 %
candidats admis	16 1,37 %	3 5,9 %	19 1,56 %**
liste complémentaire	6**		6

*Un poste était, en plus, proposé par la Ville de Paris.

**Les pourcentages indiqués le sont par rapport aux candidats présents à la première épreuve de l'écrit du concours.

Le tableau ci-dessous récapitule brièvement l'évolution du concours depuis 1992.

4 — Remarques générales sur les candidats

Dès la clôture des inscriptions, le service des concours de l'ENSSIB a procédé à l'examen de la recevabilité des dossiers de candidature reçus, en fonction des dispositions transitoires, toujours en vigueur, du décret du 9 janvier 1992.

Sur les 1808 dossiers retournés (2100 dossiers environ avaient été envoyés, soit un taux de retour de 86,1 %), 28 candidatures ont été jugées irrecevables, 15 pour l'externe et 13 pour l'interne.

On trouvera dans les tableaux statistiques donnés en annexe des données relatives au sexe, à l'âge, au niveau d'études, au grade (candidats du concours interne) et au lieu de résidence des candidats.

évolution du concours depuis 1992

	1992	1993	1994	1995	1996
postes offerts (Etat)	70 (+11)	47 (+16)	42	31	19
candidats inscrits	842	1152	1416	1628	1780
soit par rapport à l'année précédente		+ 36,8 %	+ 22,9 %	+ 14,9 %	+ 9,37 %
pourcentage des internes inscrits	15 %	7,3 %	3,1 %	3,44 %	3,2 %

2 — Epreuves écrites d'admissibilité

1 — Considérations générales sur le concours

Le concours 1996 a été marqué par une nouvelle augmentation du nombre de candidats inscrits (1780 contre 1628, soit environ 10 %), et une diminution des places offertes (19 au lieu de 31, soit 40 % de moins). Dans ces conditions, la simple admissibilité était une performance hors de la portée de la plupart. C'est sans doute la prise de conscience tardive de cet état de fait qui nous a valu un taux de renoncement exceptionnel : près d'un inscrit sur trois ne s'est pas dérangé pour la première épreuve. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'appesantir sur quelques énormités que des correcteurs d'écrit ont pu relever ; cela peut nourrir des réflexions moroses sur les connaissances des candidats au terme de trois ans d'études supérieures, mais au fond ne concerne pas l'ENSSIB. Les notes éliminatoires, cette fois-ci, n'ont exclu personne, si ce n'est par l'effet mécanique qu'elles ont eu sur le total, contrairement à l'an passé, où nous avions longuement débattu du cas d'un candidat qui avait un total suffisant malgré un zéro en langue, et que nous avions renoncé à repêcher.

La barre d'admissibilité a été fixée à 11 pour le concours externe et à 9 seulement pour le concours interne. Cette plus grande indulgence avait pour objet de permettre à un maximum de candidats de faire leurs preuves à l'oral ; elle ne traduit pas une moindre exigence du jury. Ainsi a-t-on proposé pour l'admission 16 candidats du concours externe (moyenne du dernier : 13,1) et 3 pour le concours interne. Ce point, longuement débattu par le jury, traduit son attachement à l'unité du corps ainsi recruté. On remarquera que le taux de succès demeure supérieur pour le concours interne.

Le faible nombre de postes nous a obligés à des choix difficiles. Si trois ou quatre

candidats se sont nettement détachés, il a fallu faire passer la barre en un point où les notes variaient très peu. Que les candidats soient assurés que nous avons fait notre possible pour éviter toute inégalité résultant du découpage du jury en sous-commissions : les moyennes ont en effet été revues en jury plénier et rectifiées s'il y avait lieu. Nous sommes conscients de n'avoir proposé que des candidats qui le méritent, mais les faibles écarts de notation ne nous permettent pas d'affirmer qu'ils sont à coup sûr tous meilleurs que ceux de la liste complémentaire. Nous espérons donc revoir lors d'une prochaine session quelques-uns de ceux que nous avons refusés à regret.

2 — Composition

2. 1 — Concours externe

Echaudé par les déceptions qu'il avait éprouvées à la lecture des copies du concours 1994 (« L'érudition ») et 1995 (« La commémoration »), le jury avait délibérément retenu pour 1996 un sujet aisément compréhensible et susceptible d'être traité par tout candidat, quelle qu'ait été la nature de son parcours antérieur : « Les phénomènes de mode ». Est-ce précisément cette apparente simplicité qui a déconcerté tant de candidats et les a conduits, trop souvent, à verser dans le travers d'un sociologisme paresseux ? Lorsque l'on est confronté, comme c'était le cas, à un sujet très vaste, la rigueur rhétorique (si rare, hélas) est la première des qualités : elle seule permet d'organiser de façon cohérente des exemples et des références dispersés...

Un traitement correct du sujet exigeait, nous semble-t-il, de définir précisément la notion de « phénomène de mode », d'en évaluer l'historicité à l'aide d'exemples choisis (ils ne manquent pas...) et d'en montrer l'importance économique et culturelle dans la réalité comme dans l'imaginaire social. Il était

bien entendu nécessaire d'évoquer les liens entretenus par la mode avec l'univers des médias audiovisuels ; mais il était aussi réducteur qu'inexact de ramener ces phénomènes aux seuls aspects publicitaires... De façon assez surprenante, le sujet lui-même a souvent mal été compris et interprété au point de donner lieu à des contresens inattendus : c'est ainsi qu'ont été tour à tour assimilés à des phénomènes de mode, des faits de société et d'actualité (le sida, la crise bosniaque, le malaise des banlieues, etc.) ou même des courants intellectuels et artistiques (la Renaissance, les Lumières, le Romantisme, le Surréalisme tenus pour des modes !). Au total, fort peu de copies sont sorties victorieuses de l'exercice, soit par défaut de matière (pauvreté des exemples, rareté des références, confusions, etc.), soit par défaut d'organisation : bavardages stériles et propos de comptoir ne sauraient tenir lieu de dissertation... Il est logique, dans ces conditions, d'observer un véritable tassement des notes, les meilleures d'entre elles dépassant rarement 14 ou 15.

Le jury est unanime à souhaiter que les candidats apprennent à maîtriser leur expression et leur pensée. Sans chercher à ridiculiser tel ou tel, il nous paraît nécessaire de relever quelques sottises et maladroites dont on imaginera aisément l'effet qu'elles ont produit sur les correcteurs. Au chapitre des truismes et des lapalissades : « Rien n'est plus démodé qu'une mode qui n'est plus à la mode » ; « Une mode qui n'est plus suivie est destinée à l'oubli ». Au chapitre des incongruités : « le christianisme est une mode qui a mieux marché que les autres » ; « les phénomènes de mode apparaissent de deux types selon si (sic) leur naissance est naturelle ou encouragée », etc.

Une remarque d'ordre plus générale, enfin : on ne répétera jamais assez que ce n'est pas en quelques mois que l'on acquiert une authentique culture ; or la plupart des candidats semblent arriver au concours avec, pour tout bagage, une sorte de « kit culturel » composé de la lecture d'un ou deux ouvrages d'Edgar Morin, de Jean Baudrillard, de Pierre Bourdieu ou de Gilles Lipovetsky (pour s'en tenir aux auteurs les plus fréquemment cités), un peu comme si ce viatique sociologique constituait un sésame universel ouvrant les portes de tous les sujets... Pour prestigieux qu'ils soient, ces auteurs ne suffisent pas : c'est une culture vaste, nourrie et enracinée qu'exige une telle épreuve. Est-il besoin de le rap-

peler ? Il s'agit d'un concours de conservateurs de bibliothèque, c'est-à-dire de futurs cadres gestionnaires au service de la culture et de l'enseignement supérieur. Les candidats seraient inspirés de ne pas l'oublier et de fuir les séductions faciles de la culture dite audiovisuelle pour revenir à celle de l'Écrit.

2. 2 — Concours interne

Le bilan de 1996 est comparable à celui de 1995. La moyenne se situe autour de 9, la majorité des copies est médiocre, la fourchette de notation allant de 7 à 11. Si, dans l'ensemble, l'orthographe est bonne, les maladroites d'expression sont nombreuses et le style est parfois pesant.

Le sujet « Existe-t-il une culture scientifique ? » a apparemment surpris certains candidats pour qui les termes « culture » et « scientifique » sont antinomiques. Nous avons ainsi pu lire que le scientifique est un « barbare » sans culture, celle-ci n'étant vraisemblablement que littéraire ! D'autres sont méfiants et considèrent avec suspicion les scientifiques, êtres dangereux libérant des forces qu'ils ne maîtrisent pas ou généticiens manipulateurs à surveiller de près par des commissions d'éthique.

Un nombre restreint de candidats a su étudier le sujet dans sa réalité, analysant l'évolution historique de la culture, sa diversification liée à la multiplication des connaissances et à la progression de la science. Ceux-ci d'ailleurs se félicitent de l'ouverture de la cité des sciences du parc de la Villette, prototype de la culture scientifique mise à la portée de tous. Pour d'autres, la culture scientifique se limite aux émissions télévisées d'Hubert Reeves et aux participations médiatiques de Georges Charpak ou Pierre-Gilles de Gennes, par exemple.

Il semble bien que la culture scientifique soit mal connue des candidats. Il apparaît aussi que ceux-ci ne cherchent pas toujours à analyser le sujet, certaines dissertations manquant d'introduction. D'autres ne l'appréhendent pas dans sa complexité ou se perdent dans de multiples digressions qui nuisent à l'unité de leur texte.

concours externe – concours interne		
résultats de la composition		
	concours externe	concours interne
nombre d'inscrits	1725	55
nombre de présents	1097	50
nombre de copies blanches	22	1
moyenne	7,56	8,63
note mini	0	5
note maxi	16	16
nombre de notes éliminatoires	87	0

3 — Note de synthèse

3.1 — Concours externe

Pour cette épreuve, les candidats, lors de l'inscription au concours, ont le choix entre cinq options :

- Lettres et arts ;
- Sciences humaines et sociales ;
- Sciences juridiques, économiques et politiques ;
- Sciences de la nature et de la vie ;
- Sciences exactes et techniques.

Malgré les rapports du jury de l'ENSSIB et surtout en dépit des nombreuses publications portant sur ce type d'épreuve qui n'est nullement spécifique au concours de conservateur, l'exercice proposé reste largement méconnu des candidats.

Cette année encore, il faut rappeler que la note de synthèse n'est ni un commentaire, ni un résumé de textes, encore moins une dissertation. Il s'agit de dégager, en puisant dans un ensemble de textes proposés, une problématique forte autour de laquelle vont se structurer des éléments d'information et de réflexion préalablement hiérarchisés, que la conclusion mettra en perspective.

Quelle que soit l'option choisie, les meilleures copies sont celles qui se sont essentiellement organisées autour de trois axes de travail.

Le premier est bien entendu la capacité du candidat à exploiter l'ensemble du dossier

en indiquant nettement qu'il a pris connaissance de tous les textes et en justifiant, le cas échéant, la mise à l'écart de certains d'entre eux. La difficulté majeure consiste à accorder à chacun des documents sa place exacte (indépendamment de sa longueur ou de sa brièveté), puis à faire apparaître une problématique claire. On constate que les candidats ont du mal à présenter les points de vue parfois contradictoires du contenu et privilégient le plus « confortable ». Certains font carrément l'impasse sur plusieurs textes, soit par négligence soit par ignorance. Or tous ont leur importance et méritent d'être pris en considération. D'autres se contentent soit de juxtaposer des citations plus ou moins longues, soit d'aligner des résumés invertébrés sans réflexion ni analyse réelles qui permettraient de déboucher sur un exposé des enjeux contenus dans le dossier.

Le deuxième axe est l'organisation de la note de synthèse avec un plan clairement énoncé dans l'introduction et respecté dans le développement, lequel se bâtit en fonction des éléments recueillis dans les textes.

Bien des introductions sont de pure forme et les plans, quand ils existent, manquent de rigueur et de lisibilité. Les défauts les plus fréquents sont, outre le non-respect du plan annoncé, les excès « scolaires » de structure comme la multiplication de titres et de sous-titres nuisant à la densité du travail et ne permettant pas une lecture continue. Il n'existe ni plan type ni modèle de rédaction sur lesquels le jury aurait des idées précon-

ques. La note de synthèse doit répondre à une question. Elle doit donc condenser le dossier tout en le réorganisant selon une logique qui se justifie et qui soit transparente pour le lecteur.

Quelques devoirs ont péché par excès de généralisation en se tenant loin des textes, dans un survol personnel où sont brassés, pêle-mêle, des lieux communs. D'autres candidats possédant parfaitement le domaine se sont contentés de faire appel à leurs propres connaissances sans se référer aux documents dont ils devaient faire la synthèse. Le jury les a notés en conséquence. On trouve aussi de nombreuses redites entre les différentes parties du devoir, des sous-titres ne recouvrant pas le contenu du paragraphe. L'absence de synthèse conduit à la multiplication de références aux textes, indiquées en fin de chaque phrase elle-même précédée d'une citation entre guillemets. Les copies se réduisent alors à un simple « catalogue » d'informations contenues dans les dossiers.

Il faut souligner à l'attention des futurs candidats que les difficultés à hiérarchiser et structurer les données pour en donner une rédaction satisfaisante relèvent fréquemment d'une absence de culture générale de base. A titre d'exemple, dans l'option « lettres et sciences humaines », comment ne pas être consterné de voir des candidats confondre H.G. Wells et Orson Welles ? On ne devrait pas avoir à conseiller aux futurs cadres des bibliothèques de lire régulièrement des quotidiens sérieux, des périodiques à vocation culturelle, de s'intéresser aux questions d'actualité ainsi qu'aux grands problèmes contemporains.

Enfin trop de candidats négligent ou omettent la conclusion qui doit clore l'exercice en relançant le débat. Elle peut laisser apparaître, à dose limitée, des pistes ne figurant pas dans le dossier mais qui constituent néanmoins un apport à la note de synthèse.

Le troisième axe porte sur l'expression écrite. Il faut rappeler que, dans sa finalité, la note de synthèse est avant tout une aide à la décision. En tant que telles, la clarté et la fluidité du style sont des exigences incontournables alors que, dans la plupart des copies, elles laissent à désirer. Le style reste maladroit, lourd et « brouillon ». Souvent verbeux et relâché, proche du langage parlé, il révèle par là, outre une part d'ignorance déjà mentionnée, un relâchement intellectuel, une incapacité à maîtriser le temps imparti.

Certains devoirs, sur le plan du style et du vocabulaire (emploi fréquent de termes impropres ou de mots dont on ne connaît pas le sens exact), ne sont pas dignes du niveau de concours auxquels ils prétendent.

Cette année, les correcteurs ont néanmoins remarqué que les candidats ont porté une plus grande attention à l'orthographe. Elle reste toutefois incertaine. Ils confirment, toutes options confondues, l'utilisation anarchique et incohérente des règles de ponctuation et d'accentuation. Parmi les fautes que l'on ne peut toujours attribuer à l'étourderie, il convient de mentionner les accords des verbes et des participes, ceux des adjectifs avec les noms selon le genre ainsi que la concordance des temps. De même, l'usage abusif, voire « impressionniste » des majuscules est source de confusion et gêne la compréhension. On trouve, à l'inverse, des copies qui comportent systématiquement le mot « état » avec une minuscule alors qu'il désigne un pays, son gouvernement ou son administration.

Dans la notation, ont été pris aussi en compte la qualité de la présentation et la longueur du devoir. Cette contrainte (quatre pages modulées suivant la taille de l'écriture) est un élément important de l'exercice : une note doit être brève et concise.

En conclusion, il faut tout de même souligner que le nombre de bonnes copies est en légère progression même si l'ensemble reste médiocre. La technique de la note de synthèse est mal maîtrisée. Elle ne s'improvise pas et le jury incite les futurs candidats à se préparer à cet exercice qui demande des qualités intellectuelles étayées par des connaissances solides et un bon entraînement.

concours externe		
résultats de la note de synthèse		
Nombre d'inscrits	1725	
Nombre de présents	1145	
Nombre de copies blanches	27	
Moyenne	8,21	
Note mini	0,5	
Note maxi	18,5	
Nombre de notes éliminatoires	87	
Lettres & arts		
Nombre d'inscrits	739	42,84 %
Nombre de présents	518	
Nombre de copies blanches	15	
Moyenne	8	
Note mini	1	
Note maxi	17	
Nombre de notes éliminatoires	50	
Sciences humaines		
Nombre d'inscrits	610	35,36 %
Nombre de présents	412	
Nombre de copies blanches	10	
Moyenne	8,27	
Note mini	1	
Note maxi	18,5	
Nombre de notes éliminatoires	22	
Sciences juridiques		
Nombre d'inscrits	262	15,19 %
Nombre de présents	143	
Nombre de copies blanches	2	
Moyenne	8,53	
Note mini	0,5	
Note maxi	17	
Nombre de notes éliminatoires	10	
Sciences & techniques		
Nombre d'inscrits	46	2,66 %
Nombre de présents	27	
Nombre de copies blanches	0	
Moyenne	9,9	
Note mini	3	
Note maxi	15	
Nombre de notes éliminatoires	2	
Sciences de la nature et de la vie		
Nombre d'inscrits	68	3,94 %
Nombre de présents	45	
Nombre de copies blanches	0	
Moyenne	7,96	
Note mini	3	
Note maxi	12	
Nombre de notes éliminatoires	3	

3.2 — Concours interne

On constate deux faiblesses majeures dans le traitement de la note de synthèse interne :

– la lecture du dossier n'est pas maîtrisée. En effet, les candidats ou bien ont lu l'ensemble des textes de manière très attentive et ont été ensuite dans l'incapacité de rédiger par manque de temps, ou bien ont lu de manière approfondie une partie du dossier et négligé la suite, ce qui les a empêchés de procéder à l'analyse, ou bien encore ont opéré un simple survol dont leur devoir est le reflet appauvri.

– la synthèse n'est pas réalisée et le devoir reste au mieux un résumé et le plus souvent une simple énumération partielle. Les candidats devraient garder en tête l'objectif de la note de synthèse car cela les aiderait probablement à rédiger. Cette erreur de méthode s'est révélée d'autant plus regrettable que l'intitulé du sujet donnait le fil conducteur...

concours interne résultats de la note de synthèse

Nombre d'inscrits	55
Nombre de présents	51
Nombre de copies blanches	1
Moyenne	8,64
Note mini	0
Note maxi	15
Nombre de notes éliminatoires	1

4 — Traduction

4.1 — Allemand

Un extrait de Heinrich Böll : « Eine deutsche Erinnerung » — Interview mit René Wintzen (29 lignes) était proposé aux candidats.

Une première constatation s'impose : la disparité entre les copies qui explique le recours — par souci d'équité — à un large éventail de notes (de 0 à 18,5). L'insuffisance de connaissances linguistiques va souvent de pair avec le défaut, voire l'absence totale de maîtrise du français. Lorsqu'une note éliminatoire a été attribuée, c'est que toute autre évaluation eût été une injustice flagrante.

Les contresens, voire non-sens, qui ont été commis, portaient principalement sur les passages suivants :

- Tout d'abord, le titre : « Bescheidenheit verweigern ».
- « alles haben über sich ergehen lassen ».
- « Da habe ich nicht sehr viel daran getan »

et, d'une manière générale, la fin du texte qui a donné lieu à de nombreuses interprétations erronées.

– La proposition « Wenn eine Frau mit einer nackten Brust herum lief » a été l'occasion, soit de contresens, soit de traductions très gauches, souvent voisines du non-sens.

– Deux autres contresens étaient plus excusables car la traduction du passage supposait un sens de la langue plus aigu : «... So sagen wir mal... », «... vogelfrei war ».

Il convenait de faire attention au sens des mots comme :

– « merkwürdig » : « singulier », « curieux » et non « remarquable » ;

– « devot » : « avec soumission » et non « dévotement » ;

– « sogenannt » n'avait pas ici le sens de « soi-disant », mais pouvait être rendu par « ce qu'on a appelé... ».

L'ignorance de plusieurs termes tels que « die Bescheidenheit », « das Gesetz », « pauschal », « zusammenfassen » etc. a donné lieu à autant de faux sens.

Celle de petits mots-outils tels que « eben », « ausgerechnet », « inzwischen »

pouvait, elle aussi, conduire à une interprétation totalement erronée de la phrase.

Il eût été souhaitable, également, d'être très attentif à l'emploi des temps utilisés dans le texte dont la méconnaissance a pu être source de contresens.

Toute omission dans la traduction a été évidemment sanctionnée en fonction des fautes commises par les autres candidats.

On ne saurait trop conseiller de soigner la présentation des copies. Il est évident qu'un travail est noté en fonction des connaissances et de la qualité de la traduction mais, dans certains cas, rares d'ailleurs, la présentation laisse vraiment par trop à désirer.

Si l'on peut regretter la faiblesse de certaines copies, on a toutefois le plaisir de constater que nombre de candidats se sont acquittés de leur tâche avec un réel sens de l'allemand et une louable maîtrise du français.

4. 2 — Anglais

La version de la session de 1996 était tirée d'un livre d'Iris Murdoch qui, comme il arrive le plus souvent, n'était pas encore traduit. Cette version pouvait sembler au premier abord simple mais le texte présentait cependant trois types de difficultés à résoudre :

- beaucoup d'éléments de l'histoire étaient à reconstruire pour saisir véritablement le sens de ce passage ;
- le calque était souvent impossible ;
- plusieurs points de grammaire (notamment les temps et les modaux) exigeaient une connaissance approfondie de l'anglais afin d'être interprétés correctement.

Le premier conseil à donner aux candidats, c'est de ne jamais penser qu'un passage est simple à traduire même s'il semble ne pas faire obstacle à la compréhension. En effet, l'épreuve de version anglaise est d'abord et avant tout une épreuve de français. Il est parfaitement clair que les candidats ayant eu la malchance d'avoir une note éliminatoire en version anglaise sont le plus souvent :

- soit des candidats qui ont rendu une version incomplète,
- soit des candidats dont la maîtrise du français est beaucoup trop approximative.

En effet, beaucoup trop souvent, la conjugaison de verbes courants à des temps comme le passé simple, ou l'utilisation des

modes conditionnel et subjonctif donnent lieu à des inventions qui sont, à juste titre pour un candidat à un poste de conservateur de bibliothèque, très lourdement pénalisées.

Cette année, de trop nombreux candidats ont perdu des points parce qu'ils ont oublié qu'en grammaire française, il y a une différence entre « à » et « a », et surtout entre « du » et « dû ».

Le deuxième écueil à éviter absolument, et ce sera facile à comprendre, c'est le « délire » autour du texte suscité par une imagination débridée qui, pour être poétique, n'en reste pas moins mauvaise conseillère !

Les candidats doivent pouvoir élucider la majorité des difficultés en se servant judicieusement de leur dictionnaire et en ne choisissant pas systématiquement le premier sens d'un mot, surtout si le dictionnaire est un peu sommaire. Bien sûr, il ne faut pas perdre trop de temps avec le dictionnaire car le manque de temps peut pousser un candidat à ne pas traduire la fin du texte, ce qui compromet fortement ses chances d'avoir une note au-dessus de cinq, puisque l'habitude des correcteurs est de compter l'erreur la plus grave pour tous les passages qui ont été omis.

Le candidat doit se rappeler qu'on lui demande une traduction précise, fidèle et, dans le meilleur des cas, fidèle et élégante. Les correcteurs ont l'habitude de récompenser par des points positifs les expressions heureuses et les trouvailles. Les candidats qui, malheureusement trop rares, ont bien vu et rendu l'utilisation subtile d'un auxiliaire de modalité ou la polysémie ironique d'un terme gagnent également des points précieux.

C'était le cas cette année : le « You would side with the rotten thief ! » a donné lieu à quelques aberrations comme : « Tu t'allongerais à côté de ce voleur en décomposition » ou « Tu devrais défendre ce voleur putréfié », qui ont fait perdre des points à leurs auteurs ; mais ceux qui, par contre, avaient perçu la valeur particulière du modal « would » et avaient écrit quelque chose comme « C'est bien toi de... » ou « Je te reconnais bien là, à prendre le parti de ce fief-fé voleur ! », ont obtenu des points de bonification.

L'essentiel, pour les candidats à venir, c'est que la version est un exercice de précision qui demande presque plus de compétences en français que dans la langue à traduire et qu'il faut absolument consacrer assez de temps à se relire et à se demander si ce

qu'on a écrit est en rapport avec ce qu'on a compris du texte.

De nombreuses traductions ont obtenu des notes extrêmes. Mises à part les copies de candidats ne comprenant manifestement pas l'anglais, celles qui ont été sanctionnées par des notes très basses le doivent soit à des omissions très longues ou très nombreuses, soit à la présence de fautes de français inadmissibles, en particulier des fautes de conjugaison (passé simple, participe passé, etc.). Un nombre significatif de copies ont obtenu des notes situées entre 15 et 18, grâce à une excellente maîtrise des deux langues concernées (nuances perçues et traduites élégamment).

Les candidats qui se présentent à ce concours en ayant abandonné l'étude de l'anglais depuis un certain temps doivent être conscients qu'ils sont en concurrence avec des spécialistes et qu'ils auraient donc tout intérêt à intégrer à leur préparation une révision des points fondamentaux de la grammaire anglaise.

4. 3 — *Espagnol*

Nombreux sont les candidats qui ont été pénalisés par des fautes élémentaires de syntaxe. Voici quelques exemples :

– Première phrase « ¿Recuerdan mis amables lectores... del que les hablé » : le pronom *coi* renvoie ici à tous (le narrateur s'adresse aux lecteurs que nous sommes).

– Erreurs sur les personnes des verbes, comme « Quiso », 3e personne du prétérit souvent pris pour une 1re personne.

– La construction « aunque », dans le texte, est suivie du subjonctif. On traduit donc par « même si » + indicatif, comme par exemple « aunque no se pusieran de acuerdo... » (« même si parfois ils ne se mettaient pas d'accord... ») ou encore « aunque pueda su un autentico barbarismo » (« même s'il peut s'agir d'un véritable barbarisme »).

La construction interne de certaines phrases a été mal comprise :

« no dudaban de la complejidad del vocabulario científico, pero, pare ellos, de tan meridiana claridad que definir las voces que consideraban más comunes no ofrecía dificultad ». Ici « meridiana claridad » renvoie à « al vocabulario científico » qu'il qualifie.

L'ensemble pouvait se rendre de la façon suivante : « Ils ne mettaient pas en doute la complexité du vocabulaire scienti-

fique, mais celui-ci présentait pour eux une si parfaite clarté que définir les mots qu'ils considéraient comme les plus communs ne présentait aucune difficulté. »

« Con frecuencia peor que el calco léxico es el modo de decir que, sintácticamente, resulta ajeno y deforma lo esencial de un idioma » pouvait se traduire ainsi : « Pire encore que l'emprunt lexical, c'est très souvent la façon de parler qui, syntaxiquement, finit par être exotique et déforme l'essence d'une langue ».

Voici également une série de mots ou d'expressions dont la traduction s'est avérée difficile et a parfois entraîné faux sens et contresens :

– « tertulias » (« réunions », « assemblées », « cercles » et non « lectures » ou « querelles ») ;

– « el morbo » (« goût » reste faible ; il fallait aller dans le sens de « manie », « vice », « maladie ») ;

– « pretender » n'est pas « prétendre » mais « essayer de » ;

– « y buena la hizo » renvoie à « complicación » : « et bien lui en prit ». Bons réflexes chez certains candidats : « et il fit fort ! » ; « et il en trouva une belle ! » ; « et celle-ci fut de taille ! ».

– Les deux mots « güisqui » et « emparedados » n'ont pas été compris par certains. Pourtant « pastelitos » pouvait mettre sur la voie : « whisky » et « canapés ».

– « Lexicón » (très souvent l'augmentatif « ón » n'a pas été rendu : « un gros lexique »).

– Le mot « voces » ne devait pas être rendu par « voix » (non-sens) mais par « mot ».

– « Documentos notariales » (ici « officiels », « reconnus » et non pas « notariés »).

– L'abréviation « v. gr. » (« par exemple ») n'a pas souvent été traduite.

– « campos científicos » est souvent rendu par « camps » et non par « champs », « domaines ».

– « Fuentes [...] manan » (garder l'image de la source : jaillir, provenir).

– « así como » (la traduction littérale « ainsi comme » est incorrecte. Il fallait mettre « ainsi que »).

– « Por lo que respecta » (« en ce qui concerne », « pour ce qui touche »).

– « Amén de » (« outre »).

Les images suivantes ont posé également des problèmes de traduction pour certains candidats :

- « tomar carta de naturaleza » (« devenir légitime, naturel ») ;
- « calar en la entraña o el spiritu » (« s'enraciner dans le coeur, dans l'esprit ») ;
- « modas de quita y pon » (« comme ces modes éphémères qui ne durent qu'un été, qu'un clin d'oeil ») ;
- « agosto de los listillos » (« poule aux œufs d'or, époque dorée, miel... des petits malins ») ;

Signalons également quelques fautes de français consternantes, par exemple : « il voulu », « cela ne lui suffisa pas » !

4. 4 — Grec ancien

Le nombre des candidats ayant remis une version grecque a considérablement augmenté en 1996 (quinze au lieu de huit en 1995 et 1994). Le texte proposé (Thucydide I, 73, 4-74,2) était d'un bon niveau de difficulté et permettait donc de classer facilement les candidats. Les résultats, de fait, ont été très contrastés. Quatre candidats disposaient de connaissances linguistiques nettement insuffisantes (confusions morphologiques grossières comme, ligne 7, le mot « navires » pris pour celui qui signifie « jeunes gens », constructions fautives, etc.) ; ils se sont vu attribuer une note éliminatoire. On a en revanche donné la moyenne à d'autres, qui faisaient preuve d'une connaissance correcte de la langue et d'un certain sens logique, malgré la présence de contresens ponctuels. Enfin, trois copies excellentes, qui manifestaient le goût de la précision (traduction des préverbes, recherche du sens précis dans le contexte d'un mot), ont obtenu 16, 16 et 15. On a donc choisi d'ouvrir l'éventail des notes, comme il convient pour un concours de haut niveau.

4. 5 — Italien

La traduction ne présentait pas de difficultés dès lors que le candidat avait quelques notions de mythologie classique et de psychologie contemporaine. Quoi qu'il en soit, le vocabulaire ne présentait pas de grandes difficultés. Toutefois il est rappelé aux candidats que l'exercice de la version révèle à la fois les connaissances possédées dans les deux langues. Ici, pour que le sens général puisse être saisi dès la première lecture, il convenait de ne pas s'en tenir à un mot-à-mot qui rendrait peu accessible le texte. Par ailleurs, l'em-

ploi de la première personne, le ton général permettaient de repérer que le texte était fait pour être dit (ou lu), ceci expliquant les reprises et répétitions de certains termes. Certains traducteurs ont perçu cette dimension du texte, en veillant aux cadences de phrases. Pour mémoire, la ponctuation ne suit pas des règles identiques dans les deux langues : pour bien rendre un texte, il convient de bien connaître les règles à appliquer en français et d'avoir pris conscience de ces usages variés avant l'épreuve.

Quelques copies sont excellentes. Des lectures d'oeuvres contemporaines régulièrement faites sont indispensables pour acquérir l'art de rendre un texte sans trahir la pensée de l'auteur. Ici, Calvino souhaite être entendu par son public. Les effets de style sont très simples, même quand ils sont difficiles à rendre.

Le jury répète qu'il convient d'éviter toute omission. Les fautes d'orthographe (plus de dix dans une copie) expliquent certaines notes bien au-dessous de la moyenne. Les méthodes utilisées pour enseigner le français langue étrangère peuvent permettre à certains candidats un « aggiornamento » indispensable pour se présenter à un concours.

Les notes s'échelonnent de 18 à 0,5 : 27 copies ont au-dessus de 10 (4 copies ont 18, 7 copies 14 et plus, 11 copies obtiennent entre 12 et 14) ; 18 copies ont une note égale ou inférieure à 6.

4. 6 — Latin

La version latine était une lettre de Pline déplorant la disgrâce des lectures publiques (l. 13) : elle exigeait une connaissance élémentaire de la syntaxe latine et une certaine attention dans la traduction de nombreux adverbess émaillant le texte et dont le sens était donné par le dictionnaire.

Les contresens les plus graves ont porté sur la méconnaissance du genre épistolaire et de la formule introductive (à cette méconnaissance se sont ajoutées des erreurs d'analyse sur le nom de Sosius Sénécion devenu dans une copie « le sosie de Sénèque » ou dans une autre « un vieillard ») et sur la phrase évoquant l'empereur Claude (*Claudius Caesar*) se promenant dans son palais et allant écouter une lecture publique de l'historien *Nonianus* (devenu pour un candidat le « neuvième poème »).

Le dictionnaire éclairait pourtant la formule *memoria parentum* (on y trouvait l'équivalent *memoria patrum*) et les grammaires assurent que *ferunt* a le sens de « on rapporte » (*ferunt* est aussi dans le dictionnaire). Des fautes ont été occasionnées par une ignorance des valeurs respectives du gérondif et de l'adjectif verbal dont il fallait bien analyser les différents emplois : *audiendi* (l. 3) est un génitif déterminant le substantif *tempus* et ne peut être rattaché à *fabulis* ; de même *scribendi* et *recitandi* déterminent *studio* (l. 10), tandis que, dans cette même phrase, *laudandi* et *probandi* sont des adjectifs verbaux au masculin pluriel marquant l'obligation. Les candidats devaient reconnaître les mécanismes des propositions interrogatives indirectes introduites par *an* au sens de *num* ou de — *ne* avec un verbe au parfait du subjonctif par concordance (l. 3-4), dépendant de *nuntiari* : « ils demandent que leur soit annoncé si le lecteur est déjà entré... » Ont été ignorés les ablatifs temporels (*toto mense Aprili*), le passif impersonnel (*coitur*), la tournure *otiosissimus quisque* (les grammaires donnent l'exemple *doctissimus quisque*). La seule subtilité résidait dans la phrase où Pline explique que l'auditeur se plaint (*queritur* : *queror* a été confondu avec *quaero*) d'avoir perdu une journée précisément parce qu'il ne l'a pas perdue (*quia non perdiderit*, avec un subjonctif d'attraction). Seule une bonne connaissance des mécanismes du latin peut permettre au candidat de résoudre les difficultés. À côté de la pratique de la version, il est recommandé de consulter une littérature latine ainsi qu'un manuel d'histoire.

4. 7 — Russe

Le texte proposé extrait de l'œuvre de D. Granine, « L'Aurochs », paru en 1988, ne présentait pas de difficultés majeures.

Seule la première phrase pouvait déconcerter les candidats, mais les correcteurs ont fait preuve d'indulgence.

Six candidats sur douze ont obtenu des notes supérieures à la moyenne. D'ailleurs, trois copies ont été notées respectivement 18, 16 et 15.

Par contre, trois copies sont très faibles. Elles sont émaillées de nombreuses erreurs de compréhension, d'incorrections et de fautes d'orthographe inadmissibles.

concours externe résultats de la traduction		
Nombre d'inscrits	1725	
Nombre de présents	1168	
Nombre de copies blanches	1	
Moyenne	9,02	
Note mini	0	
Note maxi	19	
Nombre de notes éliminatoires	236	
Anglais		
Nombre d'inscrits	1122	65 %
Nombre de présents	756	
Nombre de copies blanches	0	
Moyenne	9,2	
Note mini	0	
Note maxi	18,8	
Nombre de notes éliminatoires	135	
Allemand		
Nombre d'inscrits	142	8,23 %
Nombre de présents	94	
Nombre de copies blanches	0	
Moyenne	9,08	
Note mini	0	
Note maxi	18,5	
Nombre de notes éliminatoires	27	
Espagnol		
Nombre d'inscrits	199	11,54%
Nombre de présents	135	
Nombre de copies blanches	1	
Moyenne	8,29	
Note mini	1	
Note maxi	19	
Nombre de notes éliminatoires	22	
Italien		
Nombre d'inscrits	82	4,75 %
Nombre de présents	51	
Nombre de copies blanche	0	
Moyenne	9,67	
Note mini	0,5	
Note maxi	18	
Nombre de notes éliminatoires	12	
Russe		
Nombre d'inscrits	18	1,04 %
Nombre de présents :	12	
Nombre de copies blanches	0	
Moyenne	9,25	
Note mini	2	
Note maxi	18	
Nombre de notes éliminatoires	3	

concours externe résultats de la traduction (<i>suite</i>)		
Latin		
Nombre d'inscrits	139	8,6 %
Nombre de présents	105	
Nombre de copies blanches	0	
Moyenne	8,38	
Note mini	0	
Note maxi	19	
Nombre de notes éliminatoires	33	
Grec ancien		
Nombre d'inscrits	23	1,33 %
Nombre de présents	15	
Nombre de copies blanches	0	
Moyenne	8,23	
Note mini	1	
Note maxi	16	
Nombre de notes éliminatoires	4	

3 — Épreuves orales d'admission

1 — L'admissibilité

Après examen des résultats des différentes épreuves, le jury a fixé le niveau d'admissibilité à 55,10/100 pour le concours externe et à 46/100 pour le concours interne.

On trouvera dans les tableaux statistiques relatifs à chaque concours la répartition des admissibles par sexe, âge, niveau d'études et lieu de résidence, ainsi que leurs résultats aux épreuves écrites.

2 — Conversation avec le jury

Par certains côtés, l'épreuve de culture générale s'apparente au « Grand Oral » en usage dans quelques autres concours de haut niveau. Rappelons une nouvelle fois la nature de l'exercice : il s'agit, à partir d'un texte court ou d'une citation brève — voire lapidaire — de présenter un exposé d'une dizaine de minutes que prolonge un entretien avec le jury portant sur les sujets les plus variés. L'épreuve vise donc à vérifier la culture des candidats et la qualité de leur expression, à mesurer leur aptitude à réagir rapidement ainsi qu'à évaluer leurs motivations.

Le jury n'a pu que se féliciter de constater que la plupart des admissibles s'étaient préparés à cette gymnastique ; aussi a-t-il été en mesure d'attribuer quelques notes élevées et même très élevées à des candidats chez qui le savoir-faire était le digne complément d'un savoir. Les déceptions ont toutefois été nombreuses, pour des raisons analogues à celles des années passées : incapacité à se détacher de ses notes et difficulté à maîtriser une expression orale de qualité ; impuissance à construire un plan (c'est-à-dire une pensée), à le présenter habilement en début d'exposé et à s'y tenir ; lacunes culturelles et chronologiques telles, qu'au bout du compte elles interdisent tout dialogue avec les membres du jury.

Soumis à un véritable feu de questions, il est assez naturel que tout candidat soit dérouté par certaines d'entre elles ou qu'il finisse par montrer les limites de son savoir. Aussi le jury est-il indulgent devant des ignorances qu'il juge vénielles : on ne fait pas amer grief à un candidat qui ne possède que très imparfaitement l'histoire de la photographie contemporaine ou à tel autre quelque peu hésitant sur la biobibliographie d'Isidore de Séville. Mais que dire de celui ou celle qui ignore tout de l'œuvre littéraire et politique d'André Malraux, qui voit en Mallarmé un contemporain de Louise Labbé ou qui ne peut dire un seul mot sur l'art roman ? Confronté à de telles carences, il arrive souvent que le jury interroge le candidat sur son cursus et l'amène en pays supposé connu. Hélas, cette stratégie bienveillante ménage quelquefois de cruelles surprises : c'est ainsi que l'on a vu une agrégée d'histoire « sécher » devant une question portant sur les origines de l'imprimerie et une agrégée de lettres classiques incapable d'expliquer l'étymologie du verbe « obnubiler » (prononcé « omnibuler » durant l'exposé).

Que les candidats s'en persuadent, ce n'est nullement par sadisme que le jury les assaille d'autant de questions à ce point diverses ; il souhaite simplement se donner tous les éléments d'une juste appréciation de la valeur de chacun des admissibles. Au reste, le nombre des examinateurs et la diversité des fonctions qu'ils occupent garantissent, nous semble-t-il, un jugement sûr, équitable et cohérent.

Conversation avec le jury - Résultats		
	concours externe	concours interne
Nombre d'inscrits	111	20
Nombre de présents	106	19
Moyenne	9,91	9,05
Note mini	1	3
Note maxi	17	14

3 — Résumé et commentaire d'un texte administratif (concours externe)

Bien que ne présentant pas de difficultés particulières, cette épreuve semble avoir embarrassé nombre de candidats qui semblent ne l'avoir choisie que par défaut : pourtant la lecture d'un simple manuel de droit administratif leur aurait permis de répondre aux attentes du jury. Seuls ont vraiment été à leur aise les candidats ayant une formation juridique ou ayant transité par un IEP, ceux d'autres origines répondant avec plus ou moins de pertinence aux questions soulevées par les textes offerts à leur sagacité.

D'une manière plus générale, il apparaît que les étudiants, face à des textes dont le style ne leur est guère familier, sont assez facilement désarçonnés : ils se livrent plus à un exercice de paraphrase que d'analyse et ne savent pas structurer leurs réflexions. Mais ce défaut, déjà constaté lors de la correction des épreuves écrites, provient vraisemblablement du manque d'entraînement que leur passage à l'université ne leur a pas permis de rattraper. Il convient d'indiquer clairement aux candidats ultérieurs que le commentaire administratif n'est pas plus redoutable qu'un autre, qu'il se prépare et se maîtrise d'autant plus aisément qu'il repose sur des questions pratiques et connaissances théoriques facilement assimilables.

Résumé et commentaire d'un texte administratif - Résultats		
Nombre d'inscrits	40	36,03 %
Nombre de présents	37	
Moyenne	10,86	
Note mini	6	
Note maxi	15	

Résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique - Résultats		
Nombre d'inscrits	16	14,4 %
Nombre de présents	14	
Moyenne	12,07	
Note mini	8	
Note maxi	16	

4 — Résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique (concours externe)

Sur les 14 candidats interrogés (8 femmes, 6 hommes), 4 avaient une formation à proprement parler scientifique (géologie, biologie, diplôme d'ingénieur), soit davantage que lors du précédent concours (2 sur 14). Le niveau d'études des candidats dans leur ensemble était généralement au moins celui de la maîtrise.

Comme les années précédentes, les textes choisis par le jury (une quarantaine) couvraient tous les domaines de la science (des sciences exactes aux sciences humaines en passant par les sciences de la nature) et provenaient, soit de revues de vulgarisation scientifique de bon niveau (*La Recherche*, notamment), soit des pages scientifiques des grands quotidiens (*Le Monde*). Dans leur grande majorité, ces textes n'exigeaient pas de la part des candidats des connaissances scientifiques particulières. Il s'agissait le plus souvent d'articles traitant de sujets d'actualité ou de problèmes scientifiques touchant à la vie en société (environnement, écologie, histoire de l'univers, découvertes paléontologiques, manipulations génétiques...).

Les candidats devaient tirer au sort une « paire » de textes et choisir l'un des deux. Le jury avait constitué les paires de telle sorte que le candidat soit placé devant un choix réel : entre deux textes de disciplines différentes ou de niveaux de difficulté variables ; aucune paire n'était composée de deux articles de sciences exactes. Cette formule, pratiquée pour la première fois cette année, a donné toute satisfaction au jury et, semble-t-il, aux candidats.

Le jury a été heureusement surpris, cette année, de la bonne tenue de la majorité des prestations qui lui étaient présentées. Rappelons que l'épreuve, d'une durée totale de 20 minutes, consiste à résumer et à commenter le texte (en 10 à 15 minutes maximum), puis à répondre aux questions que le jury pose sur le texte et à partir du texte (5 à 10 minutes). Le résumé doit être clair, précis, fidèle. Le commentaire doit faire apparaître la nature, l'intérêt ou les limites de l'article, le contexte dans lequel se situe la problématique, etc. Il est généralement plus facile de

dissocier le commentaire du résumé, mais rien n'interdit de mêler les deux dans l'exposé, si cela ne nuit pas à la clarté de celui-ci. Comme les années précédentes, les principaux défauts constatés chez les candidats se traduisaient dans la pauvreté du commentaire : culture scientifique insuffisante, manque de recul par rapport au texte, tendance à tirer abusivement le sujet vers des domaines familiers.

5 — Epreuve de langue

Pour le concours externe, les candidats disposent d'une demi-heure pour préparer l'entrevue en langue étrangère sur un document tiré le plus souvent de la presse. Le jury attend des candidats :

- a) qu'ils présentent le contenu du document (résumé) ;
- b) qu'ils commentent ce même document, en lui fournissant un contexte ;
- c) qu'ils répondent, le cas échéant, aux questions du jury.

Les candidats du concours interne, quant à eux, doivent traduire un passage (délimité d'avance) d'un document le plus souvent tiré de la presse étrangère, mais qui peut être aussi de nature littéraire, puis mener une conversation à partir de ce même document. Contrairement au concours externe, cette conversation a lieu en français. A part cette différence de taille, le jury attend le même type de prestation que pour le concours externe.

5.1 — Allemand

Comme l'an passé, exclusivement des candidates, mais en nombre plus restreint, ont subi les épreuves orales d'admission.

L'interrogation portait sur un texte. En règle générale, il s'agit soit d'un texte littéraire, soit d'un extrait de presse. Cette année, excepté dans un cas, avaient été retenus des extraits de presse. Les candidates étaient invitées à résumer le texte proposé, à en dégager les idées essentielles, à en faire le commentaire et à répondre à quelques questions posées par les examinateurs.

Même si ces derniers sont prêts à excuser certaines lacunes lexicales et certains dérapages grammaticaux, l'exercice proposé requiert toutefois un minimum de connaissances et de compétences linguistiques, condi-

tion nécessaire de la compréhension et de la finesse d'analyse du document, de la clarté et de la rigueur dans l'exposé des idées ainsi que de la pertinence des réponses lors de l'entretien. Autant de qualités auxquelles le jury est particulièrement sensible et qui sont déterminantes dans l'évaluation.

On peut constater que les notes s'échelonnent de 3 à 15, en fonction des critères énoncés précédemment. Une prestation se distingue nettement des autres, car elle témoigne d'une certaine maîtrise de la langue et d'une meilleure connaissance de l'Allemagne. Le reste des exposés est dans l'ensemble moyen.

Mais, à la différence du concours externe, l'épreuve du concours interne comporte la traduction d'un passage du texte (délimité à l'avance) suivie d'une conversation qui se déroule en français.

D'une manière générale, les remarques relatives à l'attente des examinateurs formulées ci-dessus restent valables. Il convient cependant d'ajouter que la compréhension du texte et les qualités de finesse manifestées lors de la traduction jouent un rôle prépondérant.

5.2 — Anglais

L'écrit ne jouant pas le rôle de filtre, le niveau des candidats entendus est extrêmement hétérogène, voire hétéroclite et incite à une notation qui couvre tout le champ de 2 à 18.

En général, l'épreuve d'oral ne semble pas avoir été, chez les candidats, l'objet d'une préparation spécifique, même légère. Beaucoup d'impétrants ne connaissent, semble-t-il, pas même les règles du jeu et demandent au jury comment ils doivent procéder. Les examinateurs sont en fait amenés à juger sur le fond linguistique et la culture générale appliquée à l'aire culturelle anglophone, ce qui n'est pas forcément une mauvaise chose, bien au contraire.

La traduction en français d'une partie du texte, pour les candidats à l'interne, révèle, elle aussi, un total manque d'entraînement. Peu dépassent le stade d'une traduction littérale dans un français bancal. On pourrait aisément et avantageusement remplacer cette épreuve par quelques questions ponctuelles de compréhension et de reformulation qui atteindraient le même objectif. Dans la quasi-totalité des cas, le contact avec les candidats est excellent et fort agréable.

Deux recommandations semblent de mise au jury pour les candidats futurs :

— L'oral doit se préparer plus longtemps à l'avance, surtout lorsque les capacités linguistiques sont faibles ou défaillantes au début de l'année. La traduction est un exercice spécifique qui requiert une préparation spécifique.

— Il y a souvent des lacunes criantes dans la connaissance du monde anglophone. On pourrait souhaiter que les candidats complètent une maîtrise minimum de niveau terminale sur les institutions et l'histoire de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis par une familiarisation avec les grandes questions d'actualité de l'année qui précède le concours grâce à une lecture régulière d'un périodique anglais ou américain. Cela semble tout particulièrement pertinent pour l'année 1996-1997 qui connaîtra des élections aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

5.3 — Espagnol

Les candidats externes doivent s'attacher non seulement à résumer le texte mais à en donner une analyse raisonnée, fondée sur un point de vue personnel.

Les textes ou documents choisis portent tout à fait normalement sur des thèmes liés au monde de la culture en général, et parfois plus particulièrement, à celui du livre, de l'édition et des bibliothèques. Par exemple, cette année, ont été présentés des articles consacrés à la découverte ou à la conservation de manuscrits ou d'incunables, à la publication d'un manuel Atlas, ou à des déclarations d'Umberto Eco à propos des relations dialectiques entre l'écrit et l'image. Un futur conservateur doit être sensible à ce genre de problèmes.

De façon curieuse, nombreux sont les candidats qui ne voient pas l'intérêt de l'analyse des rapports entre l'illustration, la mise en forme sur la page de l'article et son message. Plusieurs ignoraient, par exemple, l'origine du terme *légende* dans la reproduction de documents.

L'aisance et la correction en langue espagnole jouent, bien sûr, un rôle important, mais non essentiel. Le contenu du commentaire est aussi pris en considération. Certains excellaient en langue mais présentaient une analyse assez pauvre, d'autres offraient une prestation inverse, l'idéal étant bien entendu l'équilibre entre ces deux éléments que sont

la performance linguistique et la richesse de l'interprétation du texte.

5.4 — Italien

Sept candidats se sont présentés avec l'option italien. Avec des extraits de quotidiens, les candidats ont dû faire preuve de leur compréhension du texte, permettant un commentaire approprié. Le jury a été très attentif à la connaissance démontrée de la culture et des réalités italiennes. L'aisance dans l'expression, la précision du vocabulaire, la correction grammaticale sont essentielles. Sans entraînement sérieux, tout candidat risque des déboires dans un concours. L'improvisation réussie le jour de l'oral suppose une préparation en amont.

Un candidat a obtenu le maximum des points, trois sont au-dessous de la moyenne. Les notes s'échelonnent de 20 à 7 (20, 15, 14, 12, 9, 8, 7).

Le jury tient à rappeler qu'un candidat isolé peut actuellement bénéficier de méthodes audiovisuelles utilisables à domicile, à défaut de cours suivis pendant l'année précédant le concours.

Au bout de trente minutes de préparation, les candidats doivent traduire un passage (délimité d'avance) d'un document le plus souvent tiré de la presse étrangère, mais qui peut être aussi de nature littéraire, puis mener une conversation à partir de ce même document. A la différence du concours externe, cette conversation a lieu en français. A part cette différence de taille, le jury attend le même type de prestation que pour le concours externe. Cette année, certains candidats ont fait preuve d'une grande aisance et ont su tenir compte de leur expérience pour enrichir leurs remarques.

concours externe – concours interne résultats de l'épreuve langue/commentaire				
	concours externe		concours interne	
Nombre d'inscrits	111		20	
Nombre de présents	104		19	
Moyenne	10,86		10	
Note mini	3		3	
Note maxi	20		18	
Anglais				
Nombre d'inscrits	26	23,42 %	15	75 %
Nombre de présents	26		15	
Moyenne	9,79		9,53	
Note mini	6		3	
Note maxi	15		18	
Allemand				
Nombre d'inscrits	8	7,2%	2	10 %
Nombre de présents	6		1	
Moyenne	9,66		7	
Note mini	3		7	
Note maxi	15		7	
Espagnol				
Nombre d'inscrits	14	12,6 %	3	15 %
Nombre de présents	14		3	
Moyenne	11,5		13,33	
Note mini	5		12	
Note maxi	17		14	
Italien				
Nombre d'inscrits	7	6,3 %		
Nombre de présents	7			
Moyenne	12,14			
Note mini	7			
Note maxi	20			

6 — L'admission

On trouvera dans les tableaux statistiques relatifs à chaque concours les données concernant les admis.

Les **16** candidats admis au concours externe ont obtenu un total de points compris entre

151/200 et 131,10/200, les **6** candidats inscrits sur la liste complémentaire un total entre 130,80/200 et 126/200 (inclus).

Les **3** candidats admis au concours interne ont obtenu un total de points compris entre 135/200 et 121/200.

4. Tableaux statistiques

1. concours externe

1.1 Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	442	25,62	30	27,03	10	62,50	2	33,33
Femmes	1283	74,38	81	72,97	6	37,50	4	66,67
Total	1725		111		16		6	

1.2 Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
46 ans ou plus	1948	3	0	0	0
	1949	1	0	0	0
	1950	3	0	0	0
Sous-total		7 0,41%	0	0	0
De 41 à 45 ans	1951	2	0	0	0
	1952	2	0	0	0
	1953	4	1	0	0
	1954	5	0	0	0
	1955	2	0	0	0
Sous-total		15 0,87%	1 0,90%	0	0
De 36 à 40 ans	1956	4	0	0	0
	1957	4	0	0	0
	1958	4	1	0	0
	1959	10	1	0	0
	1960	12	1	0	0
Sous-total		34 1,97%	3 2,70%	0	0
De 31 à 35 ans	1961	25	2	0	0
	1962	37	3	1	0
	1963	41	3	1	0
	1964	59	5	0	0
	1965	63	7	1	1
Sous-total		225 13,04%	20 18,02%	3 18,75%	1 16,67%
De 26 à 30 ans	1966	92	5	0	0
	1967	111	2	0	0
	1968	142	9	5	0
	1969	156	7	1	0
	1970	228	13	2	1
Sous-total		729 42,26%	36 32,43%	8 50%	1 16,67%
De 21 à 25 ans	1971	224	17	0	2
	1972	204	8	0	0
	1973	185	17	5	1
	1974	98	9	0	1
	1975	4	0	0	0
Sous-total		715 41,45%	51 45,95%	5 31,25%	4 66,67%
TOTAL		1725	111	16	6

1.3 Répartition par diplôme et par spécialité

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
Dispensés de diplôme	1 0,06%	0	0	0
BAC3 LA	267	12	2	0
BAC3 SH	216	11	2	0
BAC3 SI	15	0	0	0
BAC3 SJ	73	7	2	0
BAC3 SN	9	0	0	0
BAC3 ST	7	0	0	0
Sous-total	587 34,03%	30 27,03%	6 37,50%	0
BAC4 LA	301	23	2	3
BAC4 SH	213	18	4	0
BAC4 SI	27	1	0	0
BAC4 SJ	146	9	0	3
BAC4 SN	10	0	0	0
BAC4 ST	17	0	0	0
Sous-total	714 41,39%	51 45,95%	6 37,50%	6 100%
BAC5 LA	114	14	3	0
BAC5 SH	112	8	0	0
BAC5 SI	13	0	0	0
BAC5 SJ	78	4	1	0
BAC5 SN	17	1	0	0
BAC5 ST	30	2	0	0
Sous-total	364 21,10%	29 26,13%	4 25%	0
BAC6 LA	23	1	0	0
BAC6 SH	13	0	0	0
BAC6 SJ	8	0	0	0
BAC6 SN	9	0	0	0
BAC6 ST	5	0	0	0
Sous-total	58 3,36%	1 0,90%	0	0
TOTAL	1725	111	16	6

Code des diplômes

LA	Lettres/histoire de l'art/philosophie/théologie/musicologie/langues, etc.
SH	Histoire/géographie/psychologie/ethnologie, etc.
SJ	Droit/économie/gestion/sciences politiques, etc.
SN	Biologie/physiologie/sciences naturelles/géologie, etc.
ST	Mathématiques/physique/chimie/informatique/diplômes d'ingénieur, etc.
SI	Information/communication

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis		Liste C.	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
LA	706	40,95	50	45,05	7	43,75	3	50
SH	554	32,13	37	33,33	6	37,50	0	
SJ	305	17,69	20	18,02	3	18,75	3	50
SI	55	3,19	1	0,90	0		0	
ST	59	3,42	2	1,80	0		0	
SN	45	2,61	1	0,90	0		0	
TOTAL	1724		111		16		6	

1.4 Répartition par département

RÉGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
ALSACE				
67 Bas-Rhin	51	3	1	0
68 Haut-Rhin	7	0	0	0
TOTAL	58	3	1	0
	3,36%	2,70%	6,25%	
AQUITAINE				
24 Dordogne	2	0	0	0
33 Gironde	57	4	3	1
40 Landes	2	0	0	0
47 Lot-et-Garonne	6	0	0	0
64 Pyrénées-Atlantiques	14	1	0	0
TOTAL	81	5	3	1
	4,70%	4,50%	18,75%	16,67%
AUVERGNE				
03 Allier	10	2	0	0
15 Cantal	3	0	0	0
43 Haute-Loire	2	0	0	0
63 Puy-de-Dôme	23	1	0	0
TOTAL	38	3	0	0
	2,20%	2,70%		

RÉGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
BASSE-NORMANDIE				
14 Calvados	14	2	0	0
50 Manche	3	0	0	0
61 Orne	2	0	0	0
TOTAL	19 1,10%	2 1,80%	0	0
BOURGOGNE				
21 Côte-d'Or	28	1	0	0
58 Nièvre	0	0	0	0
71 Saône-et-Loire	5	1	0	0
89 Yonne	4	0	0	0
TOTAL	37 2,14%	2 1,80%	0	0
BRETAGNE				
22 Côtes-d'Armor	4	0	0	0
29 Finistère	25	0	0	0
35 Ille-et-Vilaine	35	8	1	1
56 Morbihan	8	0	0	0
TOTAL	72 4,17%	8 7,21%	1 6,25%	1 16,67%
CENTRE				
18 Cher	1	0	0	0
28 Eure-et-Loir	6	0	0	0
36 Indre	1	0	0	0
37 Indre-et-Loire	11	4	1	0
41 Loir-et-Cher	2	0	0	0
45 Loiret	15	1	0	0
TOTAL	36 2,09%	5 4,50%	1 6,25%	0
CHAMPAGNE				
08 Ardennes	2	0	0	0
10 Aube	8	0	0	0
51 Marne	15	0	0	0
52 Haute-Marne	4	1	0	0
TOTAL	29 1,68%	1 0,90%	0	0

RÉGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
CORSE				
	1	0	0	0
TOTAL	1 0,06%	0	0	0
FRANCHE-COMTE				
25 Doubs	21	2	0	0
39 Jura	3	0	0	0
70 Haute-Saône	3	0	0	0
90 Territoire de Belfort	4	0	0	0
TOTAL	31 1,80%	2 1,80%	0	0
HAUTE-NORMANDIE				
27 Eure	4	1	0	0
76 Seine-Maritime	18	1	0	0
TOTAL	22 1,28%	2 1,80%	0	0
LANGUEDOC-ROUSSILLON				
11 Aude	3	0	0	0
30 Gard	8	0	0	0
34 Hérault	28	3	0	0
48 Lozère	1	0	0	0
66 Pyrénées-Orientales	4	0	0	0
TOTAL	44 2,55%	3 2,70%	0	0
LIMOUSIN				
19 Corrèze	5	0	0	0
23 Creuse	0	0	0	0
87 Haute-Vienne	7	2	0	0
TOTAL	12 0,70%	2 1,80%	0	0
LORRAINE				
54 Meurthe-et-Moselle	17	1	0	1
55 Meuse	3	0	0	0
57 Moselle	7	0	0	0
88 Vosges	3	0	0	0
TOTAL	30 1,74%	1 0,90%	0	1 16,67%

RÉGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
MIDI-PYRENEES				
09 Ariège	0	0	0	0
12 Aveyron	0	0	0	0
31 Haute-Garonne	37	1	0	0
32 Gers	2	0	0	0
46 Lot	2	0	0	0
65 Hautes-Pyrénées	1	0	0	0
81 Tarn	5	0	0	0
82 Tarn-et-Garonne	2	0	0	0
TOTAL	49 2,84%	1 0,90%	0	0
NORD				
59 Nord	62	2	0	0
62 Pas-de-Calais	13	1	0	0
TOTAL	75 4,35%	3 2,70%	0	0
PAYS DE LA LOIRE				
44 Loire-Atlantique	26	3	1	0
49 Maine-et-Loire	8	1	0	0
53 Mayenne	2	0	0	0
72 Sarthe	12	0	0	0
85 Vendée	6	0	0	0
TOTAL	54 3,13%	4 3,60%	1 6,25%	0
PICARDIE				
02 Aisne	2	0	0	0
60 Oise	11	0	0	0
80 Somme	30	3	1	0
TOTAL	43 2,49%	3 2,70%	1 6,25%	0
POITOU-CHARENTES				
16 Charente	6	0	0	0
17 Charente-Maritime	8	0	0	0
79 Deux-Sèvres	7	0	0	0
86 Vienne	23	0	0	0
TOTAL	44 2,55%	0	0	0

RÉGIONS/ Départements	Inscrits	Admissibles	Admis	Liste C.
PROVENCE-COTE D'AZUR				
04 Alpes-de-Hte-Provence	1	0	0	0
05 Hautes-Alpes	3	1	0	0
06 Alpes-Maritimes	11	0	0	0
13 Bouches-du-Rhône	56	1	0	0
83 Var	12	0	0	0
84 Vaucluse	9	1	1	0
TOTAL	92 5,33%	3 2,70%	1 6,25%	0
ILE DE FRANCE				
75 Ville-de-Paris	273	25	2	1
77 Seine-et-Marne	18	0	0	0
78 Yvelines	30	0	0	0
91 Essonne	35	1	0	0
92 Hauts-de-Seine	71	3	0	0
93 Seine-Saint-Denis	30	1	0	0
94 Val-de-Marne	37	4	2	0
95 Val-d'Oise	20	1	0	0
TOTAL	514 29,80%	35 31,53%	4 25%	1 16,67%
RHONE-ALPES				
01 Ain	13	1	0	0
07 Ardèche	2	0	0	0
26 Drôme	5	0	0	0
38 Isère	72	8	1	1
42 Loire	26	0	0	0
69 Rhône	182	14	2	1
73 Savoie	14	0	0	0
74 Haute-Savoie	12	0	0	0
TOTAL	326 18,90%	23 20,72%	3 18,75%	2 33,33%
DOM-TOM				
	16	0	0	0
TOTAL	16 0,93%	0	0	0
ARMEE				
	2	0	0	0
TOTAL	2 0,12%	0	0	0

1. 5 Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Admissibles	Admis	Liste complémentaire
	111	16	6
Composition			
Moyenne :	11,38	12,66	11,67
Note mini :	6	8,5	9
Note maxi :	16	16	15
Note de Synthèse			
Moyenne :	12,27	12,19	14
Note mini :	7	8	13
Note maxi :	18,5	14,5	17
<i>Lettres & Arts</i>			
Nombre d'inscrits :	57	8	3
Moyenne :	12,31	12,81	15
Note mini :	7	11	13
Note maxi :	17	14,5	17
<i>Sciences humaines</i>			
Nombre d'inscrits :	37	5	1
Moyenne :	12	11,5	13
Note mini :	8	8	13
Note maxi :	18,5	14	13
<i>Sciences juridiques</i>			
Nombre d'inscrits :	14	3	2
Moyenne :	12,64	11,67	13
Note mini :	7	10	13
Note maxi :	17	13	13
<i>Sciences et techniques</i>			
Nombre d'inscrits :	2	0	0
Moyenne :	14		
Note mini :	13		
Note maxi :	15		
<i>Sciences de la nature et de la vie</i>			
Nombre d'inscrits :	1	0	0
Moyenne :	11,5		
Note mini :	11,5		
Note maxi :	11,5		

	Admissibles	Admis	Liste complémentaire
	111	16	6
Traduction			
Moyenne :	13,89	15,71	12,79
Note mini :	6	11,9	6
Note maxi :	19	19	17
<i>Anglais</i>			
Nombre d'inscrits :	67	10	3
Moyenne :	13,69	15,38	13,58
Note mini :	6,5	11,9	11
Note maxi :	18,3	18,3	15
<i>Allemand</i>			
Nombre d'inscrits :	15	3	1
Moyenne :	15,4	17,83	6
Note mini :	6	17	6
Note maxi :	18,5	18,5	6
<i>Espagnol</i>			
Nombre d'inscrits :	9	2	0
Moyenne :	14,72	15,5	
Note mini :	10	12	
Note maxi :	19	19	
<i>Italien</i>			
Nombre d'inscrits :	5	1	1
Moyenne :	14,4	13	13
Note mini :	10	13	13
Note maxi :	18	13	13
<i>Russe</i>			
Nombre d'inscrits :	1	0	0
Moyenne :	16		
Note mini :	16		
Note maxi :	16		
<i>Latin</i>			
Nombre d'inscrits :	12	0	0
Moyenne :	11,92		
Note mini :	6		
Note maxi :	19		
<i>Grec ancien</i>			
Nombre d'inscrits :	2	0	0
Moyenne :	15		
Note mini :	14		
Note maxi :	16		

1. 6 Résultats des admis aux épreuves orales

	Admis 16	Liste complémentaire 6
Culture Générale		
Moyenne :	14,47	13,03
Note mini :	12	11
Note maxi :	17	15
Langue / Commentaire		
Moyenne :	14,12	12,17
Note mini :	9	8
Note maxi :	20	15
<i>Anglais</i>		
Nombre d'inscrits :	3	2
Moyenne :	11	11,5
Note mini :	9	8
Note maxi :	12	15
<i>Allemand</i>		
Nombre d'inscrits :	1	0
Moyenne :	15	
Note mini :	15	
Note maxi :	15	
<i>Espagnol</i>		
Nombre d'inscrits :	3	1
Moyenne :	14,67	11
Note mini :	11	11
Note maxi :	17	11
<i>Italien</i>		
Nombre d'inscrits :	2	0
Moyenne :	17,5	
Note mini :	15	
Note maxi :	20	
<i>Russe</i>		
Nombre d'inscrits :	0	0
Moyenne :		
Note mini :		
Note maxi :		
<i>Commentaire administratif</i>		
Nombre d'inscrits :	5	3
Moyenne :	14,4	13
Note mini :	14	9
Note maxi :	15	15
<i>Commentaire scientifique</i>		
Nombre d'inscrits :	2	0
Moyenne :	13,5	
Note mini :	12	
Note maxi :	15	

2. concours interne

2.1 Répartition par sexe

	Inscrits		Admissibles		Admis	
	nb	%	nb	%	nb	%
Hommes	18	32,73	5	25	0	
Femmes	37	67,27	15	75	3	100
Total	55		20		3	

2.2 Répartition par date de naissance

	Année	Inscrits	Admissibles	Admis
46 ans ou plus	1948	3	2	1
	1949	2	1	0
	1950	2	1	0
Sous-total		7	4	1
		12,73%	20%	33,33%
De 41 à 45 ans	1951	5	1	0
	1952	3	0	0
	1953	2	0	0
	1954	7	4	2
	1955	4	1	0
Sous-total		21	6	2
		38,18%	30%	66,67%
De 36 à 40 ans	1956	1	0	0
	1957	5	1	0
	1958	5	0	0
	1959	3	2	0
	1960	1	1	0
Sous-total		15	4	0
		27,27%	20%	
De 31 à 35 ans	1961	1	0	0
	1962	2	2	0
	1963	3	1	0
	1964	3	3	0
Sous-total		9	6	0
		16,36%	30%	
De 26 à 30 ans	1967	2	0	0
	1969	1	0	0
Sous-total		3	0	0
		5,45%		
TOTAL		55	20	3

2.3 Répartition par diplôme

Diplômes	Inscrits	Admissibles	Admis
non renseigné	8 14,55%	2 10%	0
BAC	3 5,45%	1 5%	0
BAC1 SI	2	0	0
Sous-total	2 3,64%	0	0
BAC2 LA	1	0	0
BAC2 SI	1	0	0
Sous-total	2 3,64%	0	0
BAC3 LA	8	2	0
BAC3 SJ	1	0	0
Sous-total	9 16,36%	2 10%	0
BAC4 LA	13	4	2
BAC4 SH	3	1	1
BAC4 SI	1	0	0
Sous-total	17 30,91%	5 25%	3 100%
BAC5 LA	5	4	0
BAC5 SH	3	2	0
BAC5 SJ	1	1	0
BAC5 ST	2	2	0
Sous-total	11 20%	9 45%	0
BAC6 LA	2	1	0
BAC6 SH	1	0	0
Sous-total	3 5,45%	1 5%	0
TOTAL	55	20	3

Code des diplômes

LA	Lettres/histoire de l'art/philosophie/théologie/musicologie/langues, etc.
SH	Histoire/géographie/psychologie/ethnologie, etc.
SJ	Droit/économie/gestion/sciences politiques, etc.
SN	Biologie/physiologie/sciences naturelles/géologie, etc.
ST	Mathématiques/physique/chimie/informatique/diplômes d'ingénieurs, etc.
SI	Information/communication

Le niveau du diplôme est indiqué par rapport au BAC. Ex. : BAC3 = licence ou équivalent.

Spécialités	Inscrits		Admissibles		Admis	
	nb	%	nb	%	nb	%
LA	29	64,5	10	62,50	2	66,66
SH	7	15,55	3	18,75	1	33,33
SJ	2	4,45	1	6,25	0	
SN	1	2,25	0		0	
ST	2	4,45	2	12,5	0	
SI	4	8,90	0		0	
TOTAL	45		16		3	

2.4 Répartition par grade

Grades	Inscrits		Admissibles		Admis	
	nb	%	nb	%	nb	%
Agents non titulaires	9	16,36	5	25	0	
BA	22	40	5	25	0	
BAP	2	3,64	1	5	0	
BAS	10	18,18	4	20	1	33,33
BIB	12	21,82	5	25	2	66,67
TOTAL	55		20		3	

BA : Bibliothécaire adjoint

BAP : Bibliothécaire adjoint principal

BAS : Bibliothécaire adjoint spécialisé

BIB : Bibliothécaire

2.5 Répartition par type d'établissement

Etablissements	Inscrits		Admissibles		Admis	
	nb	%	nb	%	nb	%
BDP	3	5,45	2	10	0	
BGE	1	1,82	0		0	
BNF	22	40	10	50	1	33,33
BPI	2	3,64	1	5	1	33,33
BU	23	41,82	5	25	1	33,33
CFCB	1	1,82	1	5	0	
Autres	3	5,45	1	5	0	
TOTAL	55		20		3	

BDP : Bibliothèques départementales de prêt

BGE : Bibliothèques des grands établissements

BNF : Bibliothèque nationale de France

BPI : Bibliothèque publique d'information

BU : Bibliothèques universitaires

CFCB : Centres de formation aux carrières des bibliothèques du livre et de la documentation

2.6 Répartition par département.

Régions	Départements	Inscrits	Admissibles	Admis
AQUITAINE	33 Gironde	1	0	0
BRETAGNE	35 Ille-et-Vilaine	1	0	0
CHAMPAGNE	51 Marne	1	1	0
CORSE		1	1	0
FRANCHE-COMTE	70 Haute-Saône	1	1	0
	90 Territoire de Belfort	1	0	0
LANGUEDOC-ROUSSILLON	11 Aude	1	1	0
	34 Hérault	1	0	0
LIMOUSIN	87 Haute-Vienne	1	0	0
LORRAINE	57 Moselle	1	0	0
MIDI-PYRENEES	31 Haute-Garonne	1	0	0
NORD	59 Nord	2	0	0
POITOU-CHARENTE	86 Vienne	1	0	0
ILE DE FRANCE	75 Ville-de-Paris	30	12	2
	78 Yvelines	1	0	0
	91 Essonne	1	1	1
	92 Hauts-de-Seine	2	2	0
	93 Seine-Saint-Denis	3	0	0
	94 Val-de-Marne	1	0	0
RHONE-ALPES	69 Rhône	1	0	0
DOM-TOM	97	1	0	0
ARMEE	0	1	1	0
TOTAL GENERAL		55	20	3

2.7 Résultats des admissibles et des admis aux épreuves écrites

	Admissibles 20	Admis 3
Composition		
Moyenne :	10,3	10,33
Note mini :	5	9
Note maxi :	16	12
Note de synthèse		
Moyenne :	10,77	13,67
Note mini :	6	13
Note maxi :	15	15

2.8 Résultats des admis aux épreuves orales

	Admis 3
Culture Générale	
Moyenne :	14
Note mini :	14
Note maxi :	14
Langue	
Moyenne :	13
Note mini :	7
Note maxi :	18
<i>Anglais</i>	
Nombre d'inscrits :	2
Moyenne :	16
Note mini :	14
Note maxi :	18
<i>Allemand</i>	
Nombre d'inscrits :	1
Moyenne :	7
Note mini :	7
Note maxi :	7

5 — Libellés et références des sujets des épreuves écrites d'admissibilité

1 — Composition

1. 1 — Concours externe

Durée : 5 heures ; coefficient : 2.

Les phénomènes de mode.

1. 2 — Concours interne

Durée : 4 heures ; coefficient : 2.

Existe-t-il une culture scientifique ?

2 — Note de synthèse

2.1 — Concours externe

Rédigez une note de synthèse à partir d'un dossier comportant des documents spécialisés (4 pages maximum). Durée : 4 heures ; coefficient : 2.

— **Lettres et arts**

Dossier à examiner : Création et diffusion

Document 1 - *Quarante-huit mesures pour le livre*, Fabrice Piault. Livre hebdo, 20 octobre 1995, n°177, p.47-48.

Document 2 - *Menaces sur le théâtre ?* (débat). La Revue du SACD, 4^e trimestre 1994, n°7, p. 48-51 et p. 59-62.

Document 3 - *Les Assises cinématographiques de Venise*. La Revue du SACD, 4^e trimestre 1993, n°5, p. 27-29.

Document 4 - *La comédie de la culture*, Michel Schneider. Editions du Seuil, 1993, p. 46-50.

Document 5 - *Menaces sur le savoir*. Le Monde, mars 1995.

Document 6 - *Prix unique : du livre au texte*, Paul Fournel. Le Monde, 12 octobre 1995.

Document 7 - *Les droits de l'écrit*, Paul Fournel et Michel Melot. Le journal des lettres et de l'audiovisuel, printemps 1994, p. 9-11.

Document 8 - *Une taxe sur la lecture*, Baptiste-Marrey. Le Monde, 26-27 novembre 1995.

Document 9 - *L'édition face à Internet*, Marion Van Renterghem. Le Monde, 3 novembre 1995

Document 10 - *Du droit de copie au droit de l'information*, Jean Michel. ADBS, mars 1995.

— **Sciences exactes et technique**

Dossier à examiner : Progrès dans l'obtention de très basses températures et applications.

Document 1 - *Immobiliser les atomes à coup de lumière laser*, Jean Dalibard. La Recherche, juillet-août 1985, n°168, p. 934-935.

Document 2 - *Un blizzard de lumière*, Jean-François Augereau. Le Monde, 19 septembre 1990.

Document 3 - *Le piégeage optique des particules neutres*, Steven Chu. Pour la Science, avril 1992, n°174, p. 50 et 52-57.

Document 4 - *Le refroidissement des atomes par laser*, Alain Aspect et Jean Dalibard. La Recherche, janvier 1994, n°261, p. 30-37.

Document 5 - *La condensation de Bose*. Traduit de : The Economist, 1^{er} juillet 1995.

Document 6 - *L'étrange condensation des atomes froids*, Elisabeth Giacobino. La Recherche, septembre 1995, n°279, p. 858-859.

— **Sciences humaines et sociales**

Dossiers à examiner : Langues et pouvoirs

Document 1 - *Etat de la francophonie dans le monde*, extrait de "Etat de la francophonie dans le monde : données 1994 et 5 enquêtes inédites", Haut conseil de la francophonie. La Documentation française, Paris 1994.

Document 2 - *Population, nombre total d'enseignés et nombre d'enseignés de français dans cinq blocs linguistiques majeurs*, extrait de "Etat de la francophonie dans le monde : données 1994 et 5 enquêtes inédites", Haut conseil de la francophonie. La Documentation française, Paris 1994.

Document 3 - *Questions de poétique comparée : le Babélien*, René Etiemble. Centre de documentation universitaire, Paris 1961-1963.

Document 4 - *Contre l'anglicisation du canadien-français*, extrait de "Les insolences du frère Untel", Jean-Paul Desbiens. Editions de l'Homme, Montréal, 1960.

Document 5 - *Des souverainistes parlent aux français*, Pierre de Bellefeuille. Le Monde, 28 octobre 1994.

Document 6 - *Les hégémonies linguistiques en l'an 2000*. H.G. Wells, extrait de "L'Invention de la communication", Armand Mattelard. La Découverte, Paris 1994.

Document 7 - *Saxon et normand*, extrait de "Ivanhoé", Walter Scott, trad. par Alexandre Dumas. Michel-Lévy, Paris 1862.

Document 8 - Loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française. Journal officiel de la République française, 5 août 1994.

Document 9 - *Langues véhiculaires et héritage colonial*, extrait de "Langues, corps et société", Louis-Jean Calvet. Payot, Paris 1979.

Document 10 - *Les mots à vendre*, extrait de "Le français et les siècles", Claude Hagège. Editions Odile Jacob, Paris 1987.

Document 11 - *Chaque chose à sa place*, extrait de "Le défi des langues", Claude Piron. L'Harmattan, Paris 1994.

— **Sciences juridiques, économiques et politiques**

Dossier à examiner : La modernisation de l'Etat

Document 1 - *Rénover le service public*. Lettre de Matignon, n°250, 27 février 1989.

Document 2 - *Crise et crises : la modernisation comme remède*, Jean-Michel Lemoyne De Forges. Administration, n°153, octobre-décembre 1991.

Document 3 - Loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République (extrait), Journal officiel, lois et décrets, 8 février 1992.

Document 4 - Décret du 1^{er} juillet 1992 portant charte de la déconcentration (extrait). Journal officiel, lois et décrets, 4 juillet 1992.

Document 5 - *Quel regard l'histoire permet-elle de porter sur l'évolution du service public et de la fonction publique ?* Actes du colloque. Conclusion d'André Rossinot. Ecole nationale d'administration, 16 décembre 1993.

Document 6 - *Fonction publique de l'Etat : la modernisation au milieu du gué*, Jean Choussat. L'Actualité juridique. Droit administratif, 20 juin 1994.

Document 7 - Circulaire du 26 juillet 1995 relative à la préparation et à la mise en oeuvre de la réforme de l'Etat et des services publics. Journal officiel, lois et décrets, 28 juillet 1995.

— **Sciences de la nature et de la vie**

Dossier à examiner : Pollution et effet de serre : réalités et responsabilités

Document 1 - *L'effet de serre : une menace et des incertitudes*, extrait de "L'Etat des sciences et des techniques", Claude Lorius. La Découverte, Paris, 1991.

Document 2 - *La pollution atmosphérique sous les tropiques*, Jacques Fontan. La Recherche, n°253, avril 1993.

Document 3 - *Chauds et froids d'autrefois*, Jean Jouzel, Claude Lorius et Dominique Raynaud. Sciences et vie, hors série n°174, mars 1991.

Document 4 - *Les scénarios du réchauffement climatique prévisible restent flous*, Jean-Paul Dufour, Le Monde, 23 septembre 1995.

Document 5 - *Pour un juste calcul des responsabilités*, Anil Agarwal. La Recherche, n°243, mai 1992.

Document 6 - *Effet de serre : une véritable expertise est-elle possible ?* Entretien avec Philippe Roqueplo. La Recherche, n°259, novembre 1993.

2. 2 — Concours interne

A partir des cinq textes qui vous sont proposés sur **la nécessaire rénovation du service public**, rédigez une note de synthèse adressée à votre administration de tutelle visant à défendre l'idée que les bibliothèques sont au même titre que d'autres secteurs concernées par cette réflexion d'ensemble (4 pages maximum). Durée : 4 heures ; coefficient : 3.

Document 1 - *Méthode de formation-action sur les quartiers*, Charles Rojzman. Territoires : la revue des acteurs locaux, n°349, juin 1994.

Document 2 - *Service public et service public*, extrait de "Marketing des bibliothèques et des centres de documentation", Jean-Michel Salaün. Cercle de la Librairie, 1992.

Document 3 - *La réforme de l'Etat : dispositif gouvernemental*. Liaisons sociales, supplément au n°12015, 22 septembre 1995.

Document 4 - *Le Service public* (extrait), Jacques Chevallier. Presses universitaires de France, 1994.

Document 5 - *Le fonctionnaire détrôné ?* (extrait), Jean-luc Bodiguel. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995.

3 — Traduction

3. 1 — Concours externe

Les candidats noteront, en tête de la copie, la langue choisie au moment de leur inscription au concours. Tout changement dans le choix de la langue au moment des épreuves entraînerait l'annulation de la copie. Durée : 3 heures ; coefficient : 1.

— Allemand

Eine deutsche Erinnerung, Interview mit René Wintzen. Heinrich Böll. Deutscher, oktober 1976.

— Anglais

The Green Knight, Iris Murdoch. Iris Murdoch, Chatto & Windus, 1994.

— Espagnol

Los límites de un diccionario, Rafael Alvarado, de la Real Academia Española. ABC, 11 de julio de 1995.

— Grec

Les ambassadeurs athéniens à Sparte exaltent le rôle de leur cité pendant les guerres médiques (automne 432 av. J.C.), Thucydide. Les Belles Lettres, Paris.

— Italien

Idee chiarificanti extrait de "Lettere americane", Italo Calvino. Garzanti Editore, 1988.

— Latin

Disgrâce des lectures publiques, Plinie le Jeune, Epist.1,3. Les Belles Lettres, Paris.

— Russe

Zubr : povest'. Leningrad : Sov. pisatel', Daniil Alekxandrovich Granin. Leningradskoe otdnie, 1987.

6 — Références de quelques sujets des épreuves orales d'admission données à titre d'exemple

1 — Conversation avec le jury

Concours externes et internes

Conversation avec le jury débutant par le commentaire d'un texte court ou d'une citation tirés au sort au début de l'épreuve. Préparation : 30 minutes ; commentaire : environ 10 minutes ; conversation environ 20 minutes ; (coefficient 4 pour les externes ; coefficient 3 pour les internes).

— *La culture au pluriel*, Michel de Certeau. Collection points Essai, Editions du Seuil, 1993.

— *Essai sur la révolution*, Hannah Arendt. Traduction de Michel Chrétien, Editions Gallimard.

— *La mer de Chine, un bassin de civilisations multiples*, Philippe Pons. Le Monde, vendredi 10 mai 1996.

— *A propos du Rapport mondial sur la science, 1996, ed. Unesco*, Hervé Morin. Le Monde, samedi 4 mai 1996.

— *Amitiés politiques, politique culturelle*, Olivier Schmitt. Le Monde, 29 mars 1996.

— *Les énarques continuent de boudier les ministères sociaux*, Rafaële Rivals. Le Monde, 3 avril 1996.

— *Vie et mort de l'image, une histoire du regard en Occident*, Régis Debray. Editions Gallimard, Paris 1992.

— *Les lieux de mémoire*, Pierre Nora. Editions Gallimard, 1992.

— *L'année des dupes*, Jacques Julliard. Editions du Seuil, 1996.

— *Cinéma et histoire*, Marc Ferro. Gonthier, Paris 1997.

— *La communication par la bande*, Daniel Bougnoux. La Découverte, Paris 1991.

— Article de Bernard Noël. L'Humanité, 4 avril 1996.

— *La folie de l'ordre : Diderot et les bibliothécaires*, Anne Strenna. Milieux, n°19-20, octobre 1984 - janvier 1985.

2 — Commentaire de texte

2. 1 — Concours externe

Résumé et commentaire d'un texte de caractère scientifique ou administratif au choix du candidat. Préparation : 30 minutes ; interrogation : 20 minutes ; coefficient : 1.

— Textes de caractère scientifique

— *Eveil à l'hypnose*, Catherine Vincent. Le Monde, 27 janvier 1993.

— *L'oeil à l'affût du champ magnétique*, Françoise Breton et Françoise Gillard. La Recherche n°268, septembre 1994.

— *Quand les nappes d'eau souterraines servaient d'égouts*, Sabine Barles. La Recherche n°264, avril 1994.

— *A Alexandrie, des fouilles sous-marines révèlent des vestiges inattendus*, Emmanuel de Roux. Le Monde, 27 septembre 1995.

— Textes de caractère administratif

— *Informatique et libertés* Loi n°78-17 du 6 janvier 1978. Bulletin Officiel n°8 1994.

— Décret n°93-397 du 19 mars 1993 relatif au Centre national du Livre. Journal officiel, décrets, arrêtés et circulaires, 21 mars 1993.

3 — Langues vivantes étrangères

3.1 — Concours externe

Interrogation en langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien, russe) au choix du candidat à partir d'un texte rédigé dans une autre langue que celle choisie pour l'épreuve d'admissibilité.

L'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour la préparation.

Préparation : 30 minutes ; traduction : 10 minutes ; conversation : 20 minutes ; coefficient : 2.

— Allemand

Papierne Identität, Vera Gaserow. Die Zeit, 23 feb. 1996.

— Anglais

Rubbing out the black marks, The Gardian, may 7, 1996.

— Espagnol

Umberto Eco : Quiero para mis libros un lector inteligente, no un imbécil, El País, viernes 29 de septiembre de 1995.

— Italien

Roma capitale furio orario, Piero Ottone. La Repubblica, gennaio 1996.

— Russe

Pas de texte proposé (pas de candidat).

3.2 — Concours interne

Interrogation en langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien, russe) au choix du candidat à partir d'un texte rédigé dans une autre langue que celle choisie pour l'épreuve d'admissibilité.

L'utilisation d'un dictionnaire unilingue est autorisée pour la préparation.

Préparation : 30 minutes ; traduction : 10 minutes ; conversation : 20 minutes ; coefficient : 2.

— Allemand

Umständlich, Andreas Fink. Die Zeit, 23 feb. 1996.

— Anglais

Sex, violence and the single gene, Philip Cohen. New Scientist, 25 novembre 1995.

— Italien

Pas de texte proposé (pas de candidat).

— Russe

Pas de texte proposé (pas de candidat).